



**T
A
R
I
F
S**

**2
0
2
3**

<u>DROITS DE PLACE</u>	
Droits de place pour vente au déballage sur emplacements publics sans électricité, par an dans la limite d'une fois par semaine	84 €
Droits de place pour vente au déballage sur emplacements publics avec électricité, par an dans la limite d'une fois par semaine	138 €
Droits de place pour l'installation de cirques, par jour sans eau ni électricité (avec remise chèque caution 100 €)	30 €
Droits de place pour vente de fleurs devant le cimetière pour la Toussaint Le forfait	21 €

<u>OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC</u>	
Terrasse par m ² et par an	3,50 €

<u>DROIT DE STATIONNEMENT "LIEU DE VIE" DE CHANTIER</u>	
Par baraque de chantier (ou caravane) et par jour	10 €